



# Ne financez pas la cruauté

Signez l'initiative contre la fourrure !



On entend souvent dire que **la Suisse possède l'une des lois les plus sévères au monde en matière de protection des animaux.**

C'est un lieu commun particulièrement répété en période de votations ayant

pour objectif d'améliorer la qualité de vie

de nos amis non-humains. Il est aussi utilisé comme " excuse "

**pour faire obstacle au changement**, qu'il s'agisse

d'expérimentation animale, d'élevage ou d'autres domaines.

Les intérêts économiques ont souvent le dessus, parfois les lois sont bien là mais leur application est décevante,

il arrive même qu'il y ait de graves lacunes législatives.

En ce qui concerne l'expérimentation sur les animaux, en octobre dernier, l'Académie suisse des arts et des sciences a édité un **guide**

**officiel à l'usage des chercheurs qui veulent utiliser des animaux dans leurs expériences** (<https://www.samw.ch/fr/Actualites.html>).

C'est l'exemple parfait de ce qui ne fonctionne pas en Suisse

à ce sujet malgré la croyance répandue que tout est réglementé de la meilleure des façons et que les lois sont extrêmement sévères.

Le document débute d'ailleurs par cette phrase :

" En Suisse, l'expérimentation animale est sévèrement réglementée ".

En réalité la Suisse traite cette question dans la loi fédérale sur la protection des animaux, sans jamais remettre en cause la fiabilité de cette pratique d'un point de vue scientifique.

Le document laisse également entendre que les associations anti-vivisection tiennent un rôle important alors que dans certains organismes de contrôle, ces associations ne sont même pas représentées et lorsqu'elles le sont, elles sont une minorité telle qu'elles ne peuvent pas empêcher les demandes des chercheurs.

Une triste réalité ressort de ce texte : si nous continuons à prendre uniquement en compte l'aspect " gestion ", nous ne remettons jamais en question le principe même qui légitime l'expérimentation animale.

On peut dire la même chose d'autres domaines dans lesquels les animaux sont exploités parce que considérés comme des choses et tués pour notre vanité ou notre estomac, comme la fourrure ou le foie gras.

**Aidez-nous à arrêter les importations de ces produits cruels, signez les initiatives que vous trouverez dans ce numéro.**

Des petites victoires sur le chemin d'une dignité égale pour tous les êtres vivants.

**Nous comptons sur votre aide**, nous vous remercions pour votre soutien et **et vous souhaitons de bonnes Fêtes !**

MAX MOLTENI PRÉSIDENT DE L'ATRA

# Sommaire

ANNEE XLV DÉCEMBRE 2022 • NR. 173

Actualité	03
Initiative Fourrure	05
Initiative Foie Gras	07
ATRA en Action	09
Infos ATRA	10
Les offres de Noël	11
Défense des Animaux Errants	17
La Colline aux Lapins	18
Veggie à Table	20
Notre Catalogue	23

## Impressum

### Orizzonti

Revue d'information pour les droits des animaux

### Organe officiel de l'ATRA

Association suisse pour l'abolition de la vivisection

### Editeur

ATRA, via Capelli 28, CH-6900 Lugano

Tel. 091 970 19 45 - Fax. 091 970 19 46

[infoatra@blueemail.ch](mailto:infoatra@blueemail.ch) - <http://www.atra.info>

Facebook: [Atra diritti animali](#) - Instagram: [Atra Animal Rights](#)

### Horaire

Du lundi au vendredi : de 14.00 à 17.00 heures

### Rédaction

Max Molteni, Natascia Gamba,

Massimo Tettamanli, Silva Martinelli

### Traduction

Lisa Simeoni Fragnière

### Collaborateurs externes

Elena Grisafi, Paola Marchisio, Sabrina Piacente

### Tirage

5.000 exemplaires

### Abonnement annuel

Suisse CHF 20.-

Etranger UE CHF 30.- (Euro 20.-)

Extra UE CHF 45.- (Euro 30.-)

### Publicité

1/1 page CHF 1'000.-

1/2 page CHF 600.-

1/4 page CHF 300.-

**Des informations détaillées peuvent être obtenues sur demande auprès de l'éditeur.**



### Imprimerie

Tipografia Fontanaprint SA - 6963 Pregassona

Imprimé sur papier écologique.

Reproduction de textes et photos

autorisée à condition que la source soit citée.

# Toujours plus de vivisection en Suisse

Dans tous les milieux institutionnels et journalistiques, on répète sans cesse que la loi suisse sur l'**expérimentation animale** est stricte et meilleure que les réglementations d'autres pays. En réalité, cette **législation** est **simplement placée dans le contexte plus général e la loi sur la protection des animaux** (OPAn), considérant ainsi cette question comme un imple problème de mauvais traitements, **sans tenir compte du fait qu'il s'agit également d'un sujet lié au développement technologique.**

Selon les derniers chiffres officiels, on utilise en Europe près de 12 millions d'animaux par an. Si on calculait une proportion basée sur le nombre de laboratoires présents sur le sol et la population, en Suisse, on devrait utiliser environ 135.000 animaux chaque année pour respecter la moyenne européenne. Mais selon les données officielles publiées en septembre dernier (<https://www.blv.admin.ch/blv/it/home/tiere/tierversuche.html>), en 2021, la Suisse a utilisé 574.673 animaux de laboratoire, une énormité quand on sait le peu de laboratoires que nous possédons en comparaison avec des pays géographiquement plus grands. Par exemple l'Italie, où il y a environ dix ans, on utilisait plus de 900.000 animaux par an ; selon les derniers chiffres datant de 2018, ce nombre est tombé à 557.426. C'est-à-dire moins qu'en Suisse malgré le fait que l'Italie compte dix fois plus de laboratoires.

Mais ce n'est pas tout : en Suisse en 20 ans (en 2001, on utilisait 575.492 animaux chaque année) et **malgré le développement technologique des méthodes sans animaux, les chiffres augmentent au lieu de diminuer.**

**Par rapport à 2020, en 2021 :**

- le nombre d'animaux a augmenté de 3,3% avec 19.000 animaux utilisés en plus ;
- le nombre d'animaux utilisés dans des expériences causant de graves souffrances (niveau 3 selon la loi) a augmenté de 30,6% et ce n'est pas un cas isolé étant donné que ce chiffre est en augmentation constante depuis 2013 ;
- les autorisations cantonales augmentent au lieu de diminuer progressivement. En 2020, elles ont été au nombre de 2.286, contre 2.374 en 2021 ;
- en 2021, près de 189.000 animaux génétiquement modifiés ont été impliqués dans des expériences ; 23.000 de plus que l'année précédente ;
- l'utilisation de lapins a augmenté de 160% ;
- l'utilisation de primates a augmenté de 28,9% ;
- malgré l'absence de réglementation obligeant à utiliser des chats (animaux de moins en moins utilisés dans le monde justement en raison de l'absence d'obligation), plus de 300 chats ont été utilisés en Suisse en 2021 ;
- le nombre d'équidés utilisés (animaux de moins en moins utilisés dans le monde) a augmenté de 48,1% ;
- le nombre d'animaux utilisés pour la didactique (qui n'a donc aucune valeur de recherche étant donné que le résultat est déjà connu mais qui est une façon d'habituer les étudiants à utiliser les animaux comme des instruments et non pas à les voir comme des êtres vivants et sentients) est passé de 9.812 en 2020 à 11.661 en 2021 (soit une augmentation de 18,8%).

**Le canton qui utilise le plus d'animaux est Zurich, suivi de Bâle et Berne.**

**Il est communément admis que le nombre élevé d'animaux utilisés en Suisse est dû à la présence de nombreuses multinationales dans le secteur chimico-pharmaceutique, mais cela aussi est démenti par les données officielles.**

Nous pouvons, pour simplifier, diviser l'expérimentation animale en deux grands secteurs :

- 1) l'industrie qui développe des substances à commercialiser et qui doit réaliser une série d'expériences, souvent imposées par les lois internationales ;
- 2) les universités et les centres de recherche qui effectuent principalement de la recherche fondamentale, une recherche qui n'a donc pas nécessairement pour objectif de trouver des traitements pour des maladies et qui n'a aucune obligation légale d'utiliser des animaux. Il s'agit donc d'un libre choix des chercheurs ou des enseignants.

En Suisse, l'industrie a utilisé 88.100 animaux de laboratoire, soit un peu plus de 15% du total. Ce nombre s'aligne sur la



moyenne européenne donc l'industrie suisse pratique la vivisection comme les autres industries européennes et le tout est théoriquement logique étant donné que les lois sont internationales et que toutes les industries effectuent la même typologie de tests sur les animaux. Ce nombre est resté constant au fil des années car, justement du fait des obligations internationales, il peine à diminuer. A cet effet, les jours précédant la publication des statistiques officielles, **nous avons rencontré des chercheurs et des techniciens de multinationales basées en Suisse et en Italie afin d'entamer de nouvelles collaborations dans le but de diminuer l'utilisation d'animaux dans ce secteur.** Par exemple, une multinationale dont le siège est à Zurich nous a demandé de l'aide pour réduire le nombre d'animaux dans les tests de toxicité aiguë, tout en restant dans les limites légales. Selon les nouvelles lignes directrices de l'OCDE, il est possible de réduire le nombre d'animaux - tout en respectant les obligations légales - en liant la statistique avec la structure moléculaire des substances. Par conséquent, malgré les obligations légales, une analyse minutieuse des possibilités d'évaluation de la toxicité peut amener d'autres industries à réduire le nombre d'animaux utilisés.

**Nous avons obtenu d'excellents résultats avec des universités et centres de recherche hors de Suisse** où plus de dix équipes de chercheurs ont arrêté d'utiliser des animaux pour se concentrer uniquement et exclusivement sur des méthodes de recherche technologiquement poussées ne faisant pas usage d'animaux. Voici quelques exemples des nombreuses collaborations et de différents projets financés - également par nos soins - et dont nous avons déjà parlé dans ces pages :

#### ■ Barrière hémato-encéphalique

LARF - Laboratoire Analyses Recherche et Physiopathologie, Université de Gênes.

#### ■ Syndrome de Rett - Université de Trieste.

#### ■ Projet multi-organes - Université de Pavie.

#### ■ Nanovecteurs pour la drug delivery - Université de Vérone.

#### ■ Next Generation in Vitro Testing - Université de Pavie et Institut Auxologique Italien.

#### ■ Modèle in vitro innovant pour l'étude du carcinome colo-rectal (CCR) - Université de Trieste.

### Pourquoi a-t-il été possible d'obtenir de meilleurs résultats dans les universités ?

Pour diverses raisons :

- il n'existe pas d'obligations légales imposant l'utilisation d'animaux donc il suffit de convaincre les chercheurs de changer de méthode ;
- la recherche fondamentale n'a souvent pas pour objectif - comme déjà mentionné - de développer des traitements pour des maladies humaines de sorte que lorsque nous avons présenté de meilleures méthodes, les expériences ont été annulées ;
- dans les autres pays, il existe des lois spécifiques régissant l'expérimentation animale. Des lois que nous continuons cependant de contester pour tenter de les améliorer jusqu'à l'abolition totale mais qui, dans certains cas, ont déjà amené à des interdictions (par ex. la didactique est abolie pratiquement partout) ;
- si un chercheur estime, pour des raisons éthiques, ne plus vouloir pratiquer l'expérimentation animale, il peut le faire, il n'a pas d'obligation.

Mais ces résultats ont été obtenus en dehors des frontières suisses parce que de meilleures technologies se sont répandues, parce que les lois sont meilleures, parce que les animalistes ou antispécistes ne sont plus étiquetés - comme chez nous en Suisse - comme opposés à la science mais bien comme des personnes ayant des motivations éthiques autant que scientifiques à remplacer l'utilisation d'animaux.



**Elles sont peu nombreuses mais extrêmement intéressantes ces exceptions en Suisse qui développent des technologies semblables et il vaut la peine de les citer :**

#### Oncotheis

<https://www.oncotheis.com>

développe un intéressant modèle de tumeur aux poumons en 3D.

#### Epithelix

<https://www.epithelix.com>

développe in vitro un épithélium des voies respiratoires humaines et des cellules conjonctives humaines.

#### Fluosphera

<https://fluosphera.com>

développe un système multi-organes qui simule l'organisme humain.

**Partout, l'expérimentation animale diminue. En Suisse, non seulement elle n'a pas diminué en 20 ans mais elle a même augmenté.** Et le pire, c'est qu'elle a augmenté dans les universités qui n'ont pas l'obligation de l'utiliser, qui peuvent arrêter quand elles le veulent, qui devraient être les principales institutions favorables au développement technologique et qui, dernier facteur dramatique, sont financées par l'argent public, notre argent.

Initiative à signer !

**OUI**

**à l'interdiction  
d'importer de la  
fourrure provenant  
d'animaux maltraités**

Pour le bien-être des animaux !  
Pour nos valeurs !



[www.initiative-fourrure.ch](http://www.initiative-fourrure.ch)



## Initiative populaire fédérale

# « Oui à l'interdiction d'importer des produits en fourrure provenant d'animaux ayant subi de mauvais traitements (Initiative fourrure) »



Publiée dans la Feuille fédérale le 28 juin 2022. Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s):

La Constitution<sup>1</sup> est modifiée comme suit :

### Art. 80, al. 2<sup>bis</sup> 2

<sup>2bis</sup> L'importation de produits en fourrure provenant d'animaux ayant subi de mauvais traitements est interdite.

### Art. 197, ch. 15<sup>3</sup>

15. Disposition transitoire ad art. 80, al. 2<sup>bis</sup> (Interdiction d'importer des produits en fourrure provenant d'animaux ayant subi de mauvais traitements)

L'Assemblée fédérale édicte les dispositions d'exécution de l'art. 80, al. 2<sup>bis</sup>, deux ans au plus tard après son acceptation par le peuple et les cantons. Si les dispositions d'exécution n'entrent pas en vigueur dans ce délai, le Conseil fédéral les édicte sous la forme d'une ordonnance et les met en vigueur à cette échéance. L'ordonnance a effet jusqu'à l'entrée en vigueur des dispositions édictées par l'Assemblée fédérale.

<sup>1</sup> RS 101 <sup>2</sup> Le numéro définitif du présent alinéa sera fixé par la Chancellerie fédérale après le scrutin ; celle-ci le déterminera en fonction des autres dispositions en vigueur de la Constitution et procédera à l'adaptation dans l'ensemble du texte de l'initiative. <sup>3</sup> Le numéro définitif de la présente disposition transitoire sera fixé par la Chancellerie fédérale après le scrutin.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature.

Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton	N° postal	Commune politique			

	Nom, Prénom (écrire à la main, si possible en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1		/ /			
2		/ /			
3		/ /			
4		/ /			
5		/ /			

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: Katharina Büttiker, Horn 2, 8714 Feldbach, Luc Fournier, Route de Pré-Marais 3, 1233 Bernex, Marion Theus, Winkelstrasse 17, 7250 Klosters, Erich Gysling, Steinacherstrasse 17c, 8910 Affoltern am Albis, Thomas Meyer, In der Ey 73, 8047, Zürich, Barbara Keller-Inhelder, Zürcherstrasse 190, 8645, Rapperswil-Jona, Renato Pichler, Niederfeldstrasse 92, 8408 Winterthur, Martina Munz, Fernsichtstrasse 21, 8215 Hallau, Maya Conoci, Chressibuech 27, 8580 Hefenhofen, Thomas Minder, Rheinstrasse 84, 8212 Neuhausen, Aaricia Mérat, Chemin des Lys 37, 1284 Chancy, Elena Grisafi Favre, Rue Guillaume Farel 5, 2053 Cernier, Ursus Piubellini, Sentiero Vinorum 2, 6900 Massagno, Doris Fiala, San Bastiaun 50A, 7503 Samedan, Kurt Aeschbacher, Bürglistrasse 4, 8002 Zürich.

**Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures : 28.11.2023** - Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée au plus vite au comité d'initiative : Initiative fourrure, Kantonsstrasse 29, 7205 Zizers

**Pour obtenir d'autres listes et infos sur l'initiative :** [www.initiative-fourrure.ch](http://www.initiative-fourrure.ch)

**Soutenez l'initiative populaire par un don :** IBAN: CH79 8080 8007 9639 0160 6

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ..... (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle)

Sceau

Lieu : ..... Date : .....

Signature : ..... Fonction officielle : .....

--

Initiative à signer !

# OUI à l'interdiction d'importer du foie gras

*La cruauté envers les animaux  
n'est pas un plaisir !*



Pour le bien-être des animaux !  
Pour notre agriculture !  
Pour nos valeurs !



[www.initiative-foie-gras.ch](http://www.initiative-foie-gras.ch)



# Initiative populaire fédérale

## « Oui à l'interdiction d'importer du foie gras (Initiative foie gras) »



Publiée dans la Feuille fédérale le 28 juin 2022. Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.):

La Constitution<sup>1</sup> est modifiée comme suit :

### Art. 80, al. 2<sup>ter</sup><sup>2</sup>

2<sup>ter</sup> L'importation de foie gras et de produits à base de foie gras est interdite.

### Art. 197, ch. 15<sup>3</sup>

15. Disposition transitoire ad art. 80, al. 2<sup>ter</sup>  
(Interdiction d'importer du foie gras)

L'Assemblée fédérale édicte les dispositions d'exécution de l'art. 80, al. 2<sup>ter</sup>, deux ans au plus tard après son acceptation par le peuple et les cantons. Si les dispositions d'exécution n'entrent pas en vigueur dans ce délai, le Conseil fédéral les édicte sous la forme d'une ordonnance et les met en vigueur à cette échéance. L'ordonnance a effet jusqu'à l'entrée en vigueur des dispositions édictées par l'Assemblée fédérale.

<sup>1</sup> RS 101

<sup>2</sup> Le numéro définitif du présent alinéa sera fixé par la Chancellerie fédérale après le scrutin ; celle-ci le déterminera en fonction des autres dispositions en vigueur de la Constitution et procédera à l'adaptation dans l'ensemble du texte de l'initiative.

<sup>3</sup> Le numéro définitif de la présente disposition transitoire sera fixé par la Chancellerie fédérale après le scrutin.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature.

Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton	N° postal	Commune politique

	Nom, Prénom (écrire à la main, si possible en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1		/ /			
2		/ /			
3		/ /			
4		/ /			
5		/ /			

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: Katharina Büttiker, Horn 2, 8714 Feldbach, Luc Fournier, Route de Pré-Marais 3, 1233 Bernex, Marion Theus, Winkelstrasse 17, 7250 Klosters, Erich Gysling, Steinacherstrasse 17c, 8910 Affoltern am Albis, Thomas Meyer, In der Ey 73, 8047, Zürich, Barbara Keller-Inhelder, Zürcherstrasse 190, 8645, Rapperswil-Jona, Renato Pichler, Niederfeldstrasse 92, 8408 Winterthur, Martina Munz, Fernsichtstrasse 21, 8215 Hallau, Maya Conoci, Chressibuech 27, 8580 Hefenhofen, Thomas Minder, Rheinstrasse 84, 8212 Neuhausen, Aaricia Mérat, Chemin des Lys 37, 1284 Chancy, Elena Grisafi Favre, Rue Guillaume Farel 5, 2053 Cernier, Ursus Piubellini, Sentiero Vinorum 2, 6900 Massagno.

**Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures : 28.11.2023** - Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée au plus vite au comité d'initiative : Initiative foie gras, Kantonsstrasse 29, 7205 Zizers

**Pour obtenir d'autres listes et infos sur l'initiative :** [www.initiative-foie-gras.ch](http://www.initiative-foie-gras.ch)

**Soutenez l'initiative populaire par un don :** IBAN: CH94 8080 8003 0664 7347 7

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ..... (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle)

Sceau

Lieu : ..... Date : .....

Signature : ..... Fonction officielle : .....

--



# Compte rendu des activités

Voici par ordre chronologique quelques-unes des actions menées ces derniers mois.

## ● AOÛT 2022

### 6 août - Lugano :

stand d'information de l'**ATRA** et récolte de signatures pour les deux initiatives fédérales.



### 21-22 août - Cernier :

stand d'information de **la Colline aux lapins** lors de **Fête la terre**.

### 27 août - Lausanne :

participation à la **marche pour la fin du spécisme**.



## ● SEPTEMBRE 2022

### 3-4 septembre - Saignelégier :

participation de **la Colline aux lapins** à la cinquième édition du salon des thérapies naturelles pour les animaux organisé par l'association **Terr'animale**.

## ● OCTOBRE 2022

### 5/12 octobre - Locarno :

conférence sur l'impact écologique de nos choix alimentaires ainsi que sur les droits des animaux et la vivisection à l'**Istituto della formazione e del sostegno (Institut de la transition et de l'accompagnement)**.



### 15 octobre - Lugano :

stand d'information de l'**ATRA** et récolte de signatures pour les deux initiatives fédérales.

### 22 octobre - Zurich :

participation à la **marche contre la fourrure** organisée par l'**Anti Fur League**.



### 29-30 octobre - Boudry :

stand d'information et vente de **la Colline aux lapins** à l'exposition organisée par la société ornithologique **La Colombe**.

## ● NOVEMBRE 2022

### 19 novembre - Locarno :

stand d'information de l'**ATRA** et récolte de signatures pour les deux initiatives fédérales.

### mois de novembre - Arbedo :

campagne de sensibilisation à la **puce électronique pour les chats domestiques** lancée par le **GAR**.

## ● DÉCEMBRE 2022

### 3-4 décembre - Cernier :

stand de **la Colline aux lapins** au marché **artisanal de Noël**.

souhaitez-vous **participer** à nos **activités** ?

# STOP

ALL ANIMAL ABUSE

Pour être tenus au courant des divers rendez-vous

FACEBOOK : **atra diritti animali**

INSTAGRAM : **atranimali**

vous pouvez consulter notre site : [www.atra.info](http://www.atra.info)  
contact : [infoatra@bluemail.ch](mailto:infoatra@bluemail.ch)

# Campagne bonnements

Avez-vous renouvelé votre abonnement ?

**Faites un petit geste pour nous soutenir !**

Recevoir Orizzonti chez vous pendant une année ne vous coûte que:

**CHF 20.-** pour la Suisse,

**CHF 35.- (Euro 20.-)** pour le reste de l'Europe,

**CHF 45.- (Euro 30.-)** pour les pays extra-européens.

**Ce prix s'entend pour une année et est valable à partir du jour du versement.**

**VOTRE CONTRIBUTION NOUS PERMET DE COUVRIR LES FRAIS D'IMPRESSION ET D'EXPÉDITION.**



**NOUS AVONS  
BESOIN DE  
VOTRE AIDE POUR  
POURSUIVRE LA  
LUTTE EN FAVEUR  
DE NOS AMIS  
À 4 PATTES !**

## ● E-BANKING

Nous demandons **à tous ceux et celles qui ont la possibilité de faire des versements par E-Banking d'utiliser ce système** aussi pour les dons faits à notre association. Chaque versement fait à l'aide d'un **bulletin de versement postal entraîne d'importants frais de tenue de compte.**

Voici les coordonnées pour effectuer des versements sans le bulletin :

**ATRA - 6900 Lugano**

CCP nr. **69-1810-7**

IBAN: **CH85 0900 0000 6900 18107**

BIC: **POFICHBEXX**

## ..... APPEL À TOUS LES ABONNÉS

Nous recevons souvent des bulletins de versement où le nom de l'expéditeur n'est pas lisible.

Nous vous prions de bien vouloir écrire en caractères d'imprimerie, afin de faciliter la mise à jour de notre liste d'adresses et l'envoi du journal. Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

## ● AVIS IMPORTANT

Tous ceux et celles qui font un don à notre association sont automatiquement inscrits sur la liste des abonnés à Orizzonti. Ils peuvent ainsi rester constamment informés de la manière dont les fonds récoltés sont investis.

**Les personnes qui ne désirent pas recevoir Orizzonti sont priées d'écrire sur le bulletin de versement « PAS DE JOURNAL »,** ce qui nous permettra d'éviter des dépenses inutiles d'affranchissement et d'expédition.

## ● COTISATION MEMBRES ACTIFS

Pour ceux qui souhaitent nous soutenir de façon plus concrète et devenir **MEMBRES ACTIFS ATRA**, la **cotisation annuelle**, qui **comprend l'abonnement d'un an à Orizzonti** et la possibilité de participer à l'assemblée annuelle de notre association se monte à **CHF 100.-** (indiquer sur le bulletin de versement le mot **MEMBRE ACTIF**).

## ● CHANGEMENT D'ADRESSE

Nous vous invitons à nous **communiquer en temps utile votre éventuel changement d'adresse** afin d'éviter qu'Orizzonti nous soit réexpédié par la poste sans indication de la nouvelle adresse.

Nous demandons en outre à ceux qui reçoivent notre revue en plusieurs exemplaires car la commande a été faite au nom de plusieurs personnes, de **nous indiquer la bonne adresse**, et à ceux qui ne souhaitent plus recevoir notre journal de **nous en informer afin d'éviter des frais inutiles** d'impression et d'expédition.

## ● ATRA INFO

**HORAIRES D'OUVERTURE :**

**Notre secrétariat 091 / 970 19 45** est à votre disposition **du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00.**

**Pour les communications urgentes**, vous pouvez nous contacter par **fax 091 / 970 19 46** ou par e-mail **infoatra@bluemail.ch.**

**Pour qui préfère nous écrire** notre adresse est la suivante : **ATRA - via Capelli 28, 6900 Lugano**



# Donnons une voix à ceux qui n'en ont pas

Beaucoup de gens trouvent normal d'exploiter les animaux pour leur plaisir ou par intérêt. Comme s'il s'agissait d'objets, ils sont vendus, emprisonnés dans les cages des cirques, zoos ou encore aquariums, torturés dans les laboratoires, chassés, tués pour leur viande, leur peau ou leur fourrure. Tout cela est désormais tellement banal que l'on ne se rend plus compte de la souffrance qui est infligée quotidiennement, même lorsque nous faisons simplement des achats. Il suffirait de changer nos habitudes pour sauver des millions d'innocents! C'est pourquoi il est important de continuer à s'informer et à informer; offrir un livre est une manière de diffuser la culture animaliste et anti-vivisection, mais contribue aussi de façon directe à sauver de nombreuses vies: le produit des ventes de nos livres et des objets en catalogue est investi dans la prise en charge d'animaux sauvés des laboratoires ou de situations précaires en Suisse et à l'étranger.

## AIDEZ-NOUS À LES AIDER



### Porte-clés en bois

En collaboration avec le Laboratorio Arte-Insieme de l'association New Ability ([WWW.NEWABILITY.CH](http://WWW.NEWABILITY.CH)), qui développe des projets d'inclusion et d'accessibilité pour tous, nous avons réalisé ces sympathiques porte-clés en bois. Choisissez l'animal que vous préférez et portez-le toujours sur vous.

**Gecko, Libellule, Chat, Lapin et Chien**

**NB : Indiquer l'animal souhaité lors de la commande !**

CHF 3.00



### Stylo bille ATRA

ENCRE BLEUE

Stylo bille produit à base de PET recyclé certifié, provenant de la récupération de bouteilles en plastique.

CHF 3.50



### Nouveaux autocollants ATRA

Des messages de respect envers tous les animaux. Peuvent être collés sur n'importe quelle surface. **Indiquer le sujet souhaité lors de la commande : ours ou vivisection.**



**Nouveauté**





CHF 12.00

**Cartes de vœux ATRA en couleur**  
SÉRIE DE 7 CARTES DOUBLES  
POUR CHF 12.-

Les animaux et leurs empreintes : c'est le thème choisi pour notre nouvelle collection de cartes de vœux, peintes à la main et représentant sept animaux et l'empreinte de leurs pattes.



CHF 5.00

**AUTOCOLLANT Dog Welcome**  
FORMAT 21 x 14,8 CM

Résiste aux rayons UV et aux intempéries ; accueil sympathique pour vos amis ou clients à 2 ou 4 pattes !

**AUTOCOLLANT Save the World, go veg**  
FORME RONDE : DIAMÈTRE 9,5 CM

Résistant aux rayons UV et aux intempéries. Peut être collé sur n'importe quelle surface.



CHF 3.00



CHF 14.00

**ECUELLE DE VOYAGE POUR LE transport d'ALIMENTS pour ANIMAUX**  
POLYESTER ET NYLON,  
FORMAT 10 X 16,5 CM



CHF 3.00

**AUTOCOLLANT ATRA POUR VOITURE Dog on board**



CHF 12.00

**COLLIER réglable AVEC bandana**  
POLYESTER, FORMAT 20 X 14 CM

**Aimant**

Vous retrouverez toutes vos petites annotations grâce à cet aimant, décoré avec un sympathique chien. S'adapte à toutes les surfaces métalliques.

CHF 5.00



CHF 9.00

**Sac éco - solidaire**

Notre sac destiné aux achats écologiques est en coton naturel de couleur écru. Ses deux poignées renforcées sont solidement cousues et permettent de remplir le sac avec tout ce qu'il faut et de le porter soit à la main soit accroché à l'épaule. Il mesure 38 x 42 cm. Son dessin sympathique, une fillette sur un arbre, est accompagné d'un texte en italien, en français et en allemand : « Seuls ceux qui sont assez fous pour penser pouvoir changer le monde y parviennent ».





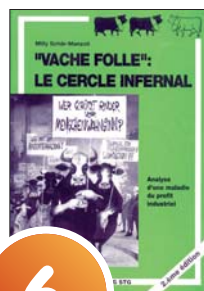
CHF 5.00

## La nuit de Noël

ARMANDO RUDI

Armando Rudi, auteur de recueils de poèmes et de nombreux récits est également un protecteur des animaux.

Il exprime dans ce conte, son souhait d'un Noël végétarien, dans le respect de la nature et des animaux.



CHF 6.50

## Vache folle : le cercle infernal

MILLY SCHÄR-MANZOLI

Depuis les fourrages industriels jusqu'à la maladie de la « vache folle » : l'ESB n'est pas seulement

le résultat d'une mentalité orientée vers un profit effréné, mais c'est également la preuve de l'indifférence des autorités sanitaires et gouvernementales de divers pays face aux problèmes de santé.

Et c'est surtout un exemple qui démontre comment les mauvais traitements infligés aux animaux et le manque de respect pour les besoins naturels des espèces non humaines se retournent contre l'homme.

Le fait que le prion de l'ESB saute la barrière des espèces, chose possible dans certaines circonstances, en est une des preuves les plus évidentes.

L'auteur examine en outre quelques-unes des manifestations de la Maladie de Creutzfeld-Jakob, conséquence du cannibalisme, de thérapies aux hormones hypophysaires et d'une alimentation erronée.



CHF 23.00

## Nous sommes tous des « cobayes »

LOUIS DE BROUWER

Si nous laissons faire les savants « fous » et les « apprentis-sorciers », qui pour de raisons de profit ou par bêtise sont aux ordres des multinationales, nous nous dirigeons inéluctablement vers une issue apocalyptique d'ici deux décennies. Cet ouvrage rend compte d'un « système » insoupçonné par la plupart des gens et les alerte quant aux terribles conséquences prévisibles à court terme.

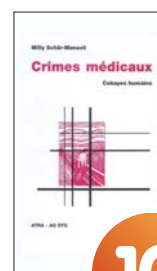
## Crimes médicaux

MILLY SCHÄR-MANZOLI

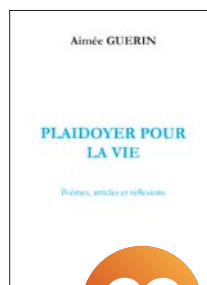
La mentalité destructive liée à la vivisection et la faillite scientifique des méthodes vivisectionnistes conduisent inévitablement à expérimenter sur l'homme, dernier cobaye entre les mains d'un pouvoir sanitaire dégénéré qui n'hésite pas à couvrir les pires délits, commis

aussi bien contre l'homme que contre l'animal.

Se fondant sur près de trois cents références bibliographiques, ce livre présente les actes criminels commis au nom de la médecine, ainsi que ceux qui viennent tout juste d'être découverts. Page après page, le lecteur se sent concerné, car il peut s'identifier aux victimes ignorantes d'une médecine qui, ayant oublié le serment d'Hippocrate « Primum nihil nocere », s'est fourvoyée dans des voies sans issue.



CHF 10.00



CHF 23.00

## Plaidoyer pour la vie

AIMÉE GUÉRIN

Pour Aimée Guérin la poésie n'est pas un exercice littéraire : c'est l'écoute d'une voix intérieure. Elle écrit sous la dictée du cœur pour nous dire cette grande aventure de la vie, avec ses drames, ses souffrances mais aussi ses espérances.



CHF 8.00

## Les animaux ne sont pas des jouets

LIVRE À COLORER - A PARTIR DE 4 ANS

Un sympathique livret, tout à colorer, que accompagnera les enfants à travers le monde de nos amis à quatre pattes et leur apprendra à prendre soin des meilleurs amis de l'homme.



CHF 18.00

## Un plongeon dans l'océan

URSULA MOGHINI - A PARTIR DE 7 ANS

Un voyage fascinant à la découverte des cétacés et du monde marin afin de mieux connaître les animaux préférés des enfants : les dauphins ! Ce livre, avec de nombreuses

illustrations en couleur, est un instrument didactique précieux, car il permet aux enfants d'apprendre tout en s'amusant des choses utiles sur ces mammifères. Chaque page comporte des explications en italien, en français et en allemand.





Nos t-shirts  
transmettent  
un **message**  
**d'amour universel** :

les animaux  
sont des amis, pas de  
la nourriture !

T-shirt 100% coton  
145 g/m<sup>2</sup>

Logo **ATRA** sur la manche gauche.

Modèle **FEMME** et **HOMME**

Couleurs disponibles :

**Turquoise** (Real Turquoise)

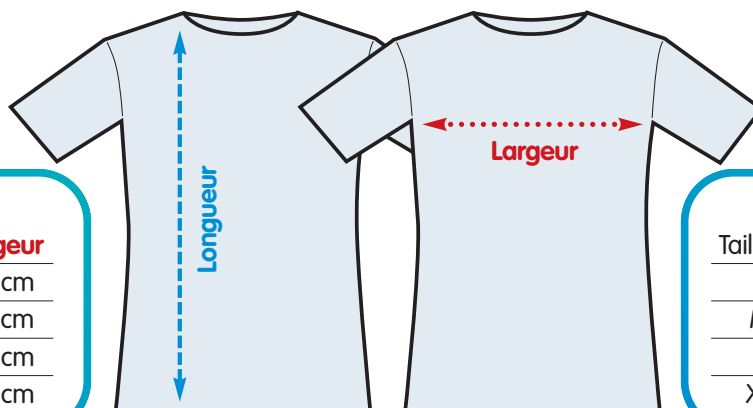
**Gris foncé** (Dark Grey)

Tailles : **S, M, L, XL**

CHF **23.00**

## COMMENT FAIRE POUR CHOISIR LA BONNE TAILLE ?

MESURE À PARTIR DU COL / PEUT VARIER DE +/- 2,5 CM



### Modèle **FEMME**

Taille	Longueur	Largeur
S	60 cm	44 cm
M	62 cm	47 cm
L	64 cm	50 cm
XL	66 cm	53 cm

### Modèle **HOMME**

Taille	Longueur	Largeur
S	70 cm	50 cm
M	72 cm	53 cm
L	74 cm	56 cm
XL	76 cm	59 cm

### Comment entretenir ces produits ?

Laver sur cycle délicat à 30°C, maximum 40°C • Repasser à l'envers avec un fer non chaud, soit jusqu'à une température maximale de 110°C, de préférence sans vapeur • Ne pas utiliser d'eau de Javel, le vêtement doit uniquement être lavé avec une lessive pour linge de couleur ou délicat • Le vêtement est adapté au séchoir





CHF 18.00

MODELE UNISEXE **ENFANT**

**FRIENDS NOT FOOD**

Uniquement disponible en Vert (Kelly Green)

Taille **3/4 ans** :

longueur 43\* cm / largeur 33 cm\*

Taille **7/8 ans** :

longueur 51 cm\* / largeur 39 cm\*

\* peut varier de +/- 2,5 cm



**Coupe-vent ATRA**

Pliable dans sa poche centrale réversible

Tissu : 100% polyester

Couleurs : **bleu, orange**

Tailles : **XS/S (seulement bleu)**

CONSEILLÉ POUR LES FEMMES

**M/L**

CONSEILLÉ POUR LES HOMMES

CHF 35.00



CHF 42.00

**Sac à dos ATRA**

Avec inserts réfléchissants pour une grande visibilité nocturne

Matière : polyester et tissu réfléchissant en polyuréthane

Grandeur : **29 x 18 x 42 cm**

Volume : **21L**



CHF 24.00

**Bonnet ATRA**

Matière: 95% coton, 5% élasthanne

Couleur : **noir**

Taille **unique**





### Sweat-shirt à capuche **ATRA**

Tissu doux et résistant,  
adapté aux lavages fréquents,  
finition anti-peluches.

Poche ventrale avec emplacement  
pour écouteurs.

Tissu: 65% polyester, 35% coton

Couleurs : **rouge, noir**

Modèle **unisexe**

Tailles en **rouge** : **S, M, L**

Tailles en **noir** : **S, M, L, XL**

CHF **52.00**



## Talon de commande **INDIQUER LE MODÈLE, LA COULEUR ET LA QUANTITÉ DÉSIRÉS**

Renvoyer à : **ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano** - Fax **091 9701946** - email: **infoatra@bluemail.ch**

PRÉNOM \_\_\_\_\_ NOM DE FAMILLE \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_ E-MAIL \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_

NPA \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_

OBJET	COULEUR	TAILLE				QUANTITÉ
<b>T-SHIRT FEMME</b>	<input type="checkbox"/> Turquoise	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	
	<input type="checkbox"/> Gris foncé	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	
<b>T-SHIRT HOMME</b>	<input type="checkbox"/> Turquoise	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	
	<input type="checkbox"/> Gris foncé	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	
<b>T-SHIRT ENFANT</b>	<input type="checkbox"/> Vert	<input type="checkbox"/> 3/4 ans		<input type="checkbox"/> 7/8 ans		
<b>SWEAT-SHIRT</b>	<input type="checkbox"/> Noir	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	
	<input type="checkbox"/> Rouge	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	-	
<b>COUPE-VENT</b>	<input type="checkbox"/> Bleu	<input type="checkbox"/> XS/S	<input type="checkbox"/> M/L	-	-	
	<input type="checkbox"/> Orange	-	<input type="checkbox"/> M/L	-	-	
<b>BONNET</b>	<input type="checkbox"/> Noir	Taille unique				
<b>SAC À DOS</b>	<input type="checkbox"/> Noir/Argenté					

**SVP : ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES** PS : LES FRAIS POSTAUX SONT EN SUS !



# un sapin de Noël adapté aux chats

Avec la période de Noël, les conseils pour rendre notre cher sapin "à l'épreuve des chats" abondent. Toujours dans l'espoir que notre ami à quatre pattes ne l'escaladera pas ni ne le fera tomber, qu'il ne mangera pas les fils électriques des petites lumières ou qu'il ne cassera pas les boules...



Pourtant pour un chat, trouver un arbre dans la maison - peut-être même un vrai et pas un en plastique - beau, grand et rempli de branches auxquelles pendent toutes les merveilles étranges et scintillantes possibles ne fera qu'aiguiser son instinct de chasseur, et il essaiera d'y grimper et de jouer avec les objets qui y pendent. Et il est normal qu'il en soit ainsi, si l'on considère que le chat vit dans la tridimensionnalité et se déplace également dans des espaces verticaux où il peut exercer diverses activités fonctionnelles à son espèce : pouvoir grimper et jouer avec des objets suspendus lui permet de faire une gymnastique qui apporte du bien-être, donne libre cours à la curiosité et au mimétisme. Et si l'arbre est placé près d'une fenêtre, il devient l'endroit idéal pour surveiller d'en haut non seulement la pièce mais aussi l'extérieur, tout en étant un endroit tranquille où se détendre. Habituellement, on essaie déjà de satisfaire ce besoin de verticalité en leur fournissant des arbres à chats, alors pensons à la tentation que peut représenter pour eux le fait de disposer pendant quelques semaines d'un arbre décoré... difficile de freiner leur proverbiale exubérance féline. Si nous ne voulons vraiment pas renoncer à la tradition et en même temps nous adapter à la vie avec notre tigre de salon, il faut prendre quelques petites précautions : **le sapin doit avoir une base stable** ; **il ne faut pas utiliser de décorations toxiques** (par exemple de la fausse neige) ou dangereuses ; **il faut également faire**



attention au type de sapin car dans certains cas, les aiguilles peuvent être nocives si ingérées.

Certaines mesures s'imposent donc mais il suffit d'utiliser les jouets du chat pour rendre le sapin moins dangereux : souris, plumes, balles et autres jouets brillants peuvent facilement remplacer les décorations plus délicates. Vous pouvez également faire participer les enfants et leur faire fabriquer les décorations de ce "sapin pour chats" : de simples pompons, des rubans et des guirlandes de papier coloré ou même simplement attacher des papiers bruissants et scintillants aux "branches". En bref, laissez libre cours à votre imagination et à votre créativité et vous offrirez sans aucun doute à votre chat un super cadeau et, en même temps, vous aurez peut-être le sapin de Noël le plus original de tous les temps ! Si au contraire, un sapin pour chats n'entre pas dans votre idée de déco de Noël idéale, vous pouvez toujours profiter de cette occasion festive pour fournir à votre chat de nouveaux stimuli en utilisant son arbre à chat comme base et en le décorant comme proposé plus haut. En espérant que nos suggestions puissent contribuer à vous faire passer encore plus sereinement les Fêtes, nous souhaitons aux lecteurs et donateurs d'Orizzonti, ainsi qu'à leurs chats, **un joyeux Noël et une bonne année 2023 !**

SABRINA PIACENTE COORDINATRICE DU GAR

Vous souhaitez  
soutenir  
nos activités ?

Vous pouvez utiliser le bulletin de versement joint à cette revue, ou alors par e-banking :  
code IBAN: **CH85 0900 0000 6900 1810 7**  
code BIC: **POFICHBEXXX** / mention: « **GAR** ».

**GAR**  
www.gar-ti.ch  
gruppoinaiutorandagi@gmail.com

Si vous désirez des informations, visiter le refuge, adopter l'un de nos animaux, faire un peu de bénévolat ou vous proposer comme famille d'accueil (dans le canton de Neuchâtel), vous pouvez vous adresser à Elena au No **076 496 03 42** ou écrire un mail à : [elena@lacollineauxlapins.info](mailto:elena@lacollineauxlapins.info)



La colline aux lapins®

[www.lacollineauxlapins.info](http://www.lacollineauxlapins.info)



# De l'enfer au paradis

De tels regards, je n'en avais jamais rencontrés même dans les pires cas de maltraitance.

Des regards vides et résignés, terriblement durs à supporter quand on pense à ce qu'ils ont vu.

Dans ces yeux rouge rubis, je lis la peur. De cette crainte de mes mains, j'imagine des gestes brusques, dépourvus de compassion et des manipulations douloureuses. Elles ont subi des expériences légères à modérées d'immunogénicité, c'est ce qui est écrit sur la feuille d'accompagnement de ces deux lapines New Zealand que j'ai adoptées cet été et que j'ai baptisées **Shanti** et **Karma**. Elles viennent d'un laboratoire qui a décidé de confier les lapins susceptibles d'en sortir à une association française qui récupère des animaux provenant de l'expérimentation animale ; pas seulement des lapins mais aussi des rongeurs, chiens, chevaux, singes, poissons, reptiles, oiseaux, ... Cette association nous a demandé de l'aide afin de trouver des places pour près de 80 lapines et nous avons participé comme nous le pouvions, nos refuges étant malheureusement pleins comme jamais. J'ai décidé d'en adopter deux pour tenir compagnie à l'un de mes lapins resté seul. Depuis les débuts de ma collaboration avec l'ATRA (désormais près de 18 ans), je souhaitais aider les lapins de laboratoire mais c'est malheureusement très compliqué en Suisse, et c'est grâce à cette association française que j'y suis finalement parvenue. J'aime penser que pour au moins deux d'entre eux, la vie sera différente, meilleure j'espère. La coexistence n'est pas toujours facile étant donné qu'elles sont encore très timides et ont peur de tout, mais on y travaille. Avec beaucoup de patience et d'empa-



thie, les premiers résultats n'ont pas tardé à arriver : **Shanti** n'a plus peur de moi, elle vient volontiers manger dans ma main mais je ne peux pas encore la caresser. **Karma** est beaucoup plus réservée et n'a pas encore confiance même si elle prend la nourriture de mes mains. Je ne suis pas pressée, ce sont elles qui décideront comment se comporter et quand accepter un contact plus rapproché. En attendant, elles profitent de leur nouveau compagnon et d'une pièce avec balcon entièrement pour eux : même si elles étaient logées dans des enclos

avec un peu de paille, j'imagine qu'elles n'ont jamais profité de l'air frais, des rayons du soleil et du bruissement du vent. Malheureusement, elles porteront pour toujours sur leur corps les marques terribles de pratiques obsolètes qui n'ont plus raison d'être, j'espère toutefois qu'elles pourront nous pardonner et profiter pleinement de la nouvelle et belle vie que je me suis engagée à leur offrir. Je leur ai également promis de ne jamais cesser de dénoncer l'expérimentation animale et d'œuvrer pour que cette barbarie soit un jour, espérons-le pas trop lointain, complètement abolie. Depuis les pages d'Orizzonti, je vous souhaite de **bonnes fêtes de fin d'année pleines de sérénité** et de motivation pour continuer de nous aider à donner une voix à ceux qui n'en ont pas.

ELENA GRISAFI-FAVRE, VICE-PRÉSIDENTE DE L'ATRA  
PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION LA COLLINE AUX LAPINS

## Si vous souhaitez nous soutenir

vous pouvez nous aider en adressant vos dons à : Association la Colline aux Lapins - 2053 Cernier  
CCP: 10-171903-3 / IBAN: CH36 0900 0000 1017 1903 3 / Mention : " Refuge didactique "



Cette année encore, nous vous proposons des objets estampillés du logo de **La Colline aux Lapins** à offrir ou à s'offrir, dont quelques nouveautés. Des cadeaux utiles et éthiques qui nous aideront à poursuivre nos activités et celles des refuges qui collaborent avec nous pour la protection de nos amis à longues oreilles!



CHF 17.00

12 MOIS EN COMPAGNIE DE NOS AMIS POILUS

**Le calendrier des lapins 2023**

Format A4: 210 x 297  
CHF 17.- le calendrier  
CHF 16.- pièce dès 3 calendriers  
CHF 15.- pièce dès 5 calendriers

Cette année, celui-ci est proposé aux membres de l'association à CHF 15.- au lieu de CHF 17.-



CHF 5.00

**Stylo à bille**

Disponible en 3 coloris : noir, rose et vert

**Nouveauté**



CHF 20.00

CHF 25.00

**Puzzles pour tous les âges**

Petit 50 pièces, dimensions : 30 x 20 cm  
Grand 196 pièces, dimensions : 45 x 30 cm



CHF 20.00

CHF 25.00

**T-shirts (145g/m2)**

100% coton, avec un magnifique lapin tribal sur le devant et le logo de l'association sur la manche gauche.

Disponible pour enfants (CHF 20.00) en différentes tailles selon la couleur choisie : 3/4 ans, 5/6 ans, 7/8 ans, 9/11 ans, 12/14 ans.

Modèle pour adultes (CHF 25.00)/

Le modèle pour femme est disponible en deux versions, col rond ou col en V ; en taille S,M,L.

Le modèle pour homme est disponible en taille S, M, L, XL.

POUR TOUTE COMMANDE OU INFORMATION AU SUJET DES TAILLES ET COULEURS, CONSULTEZ LE SITE : [WWW.LACOLLINEAUXLAPINS.INFO/SHOP](http://WWW.LACOLLINEAUXLAPINS.INFO/SHOP)



**Tasses**

à partir de CHF 10.-

CHF 18.00

**IDÉALE POUR L'HIVER ! Écharpe blanche ou noire**

CHF 18.- 1 pièce  
CHF 30.- 2 pièces (1 x noire et 1 x blanche)



CHF 20.00

**Nouveauté**



**Casquettes 100% coton**

Disponibles en trois couleurs : gris, bleu ciel et beige. Taille unique.

**ATTENTION ! LES FRAIS DE PORT ET DE COMMISSION AVEC TWINT ET PAYPAL NE SONT PAS INCLUS DANS LES PRIX !**

Ces OBJETS ainsi que d'autres peuvent être commandés **SEULEMENT** en écrivant à : La colline aux lapins, Merchandising c/o Marc-Antoine Sudan, Chemin du Maupas 34, 1187 St-Oyens ou en envoyant un e-mail à : [merchandising@lacollineauxlapins.info](mailto:merchandising@lacollineauxlapins.info) ou directement sur le site internet : [www.lacollineauxlapins.info/shop](http://www.lacollineauxlapins.info/shop)

# Mieux vaut manger mieux !



C'est l'heure de notre rendez-vous de fin d'année avec la rubrique culinaire de la Chef **Paola Marchisio** qui nous présente deux plats à déguster avec plaisir durant les fêtes de Noël ! **Deux délicieuses et savoureuses recettes**, riches en ingrédients simples et sains, **à essayer absolument!**

## Erbazzone vegan tourte typique de l'Emilie Romagne

### Ingrédients

#### pour 1 moule rond de 24 cm :

- 450 g de farine d'épeautre pour la base, les bords et le dessus
- 140 g d'eau
- 105 g d'huile de maïs
- 1 pincée de sel
- 1 pincée de curcuma

#### pour la farce :

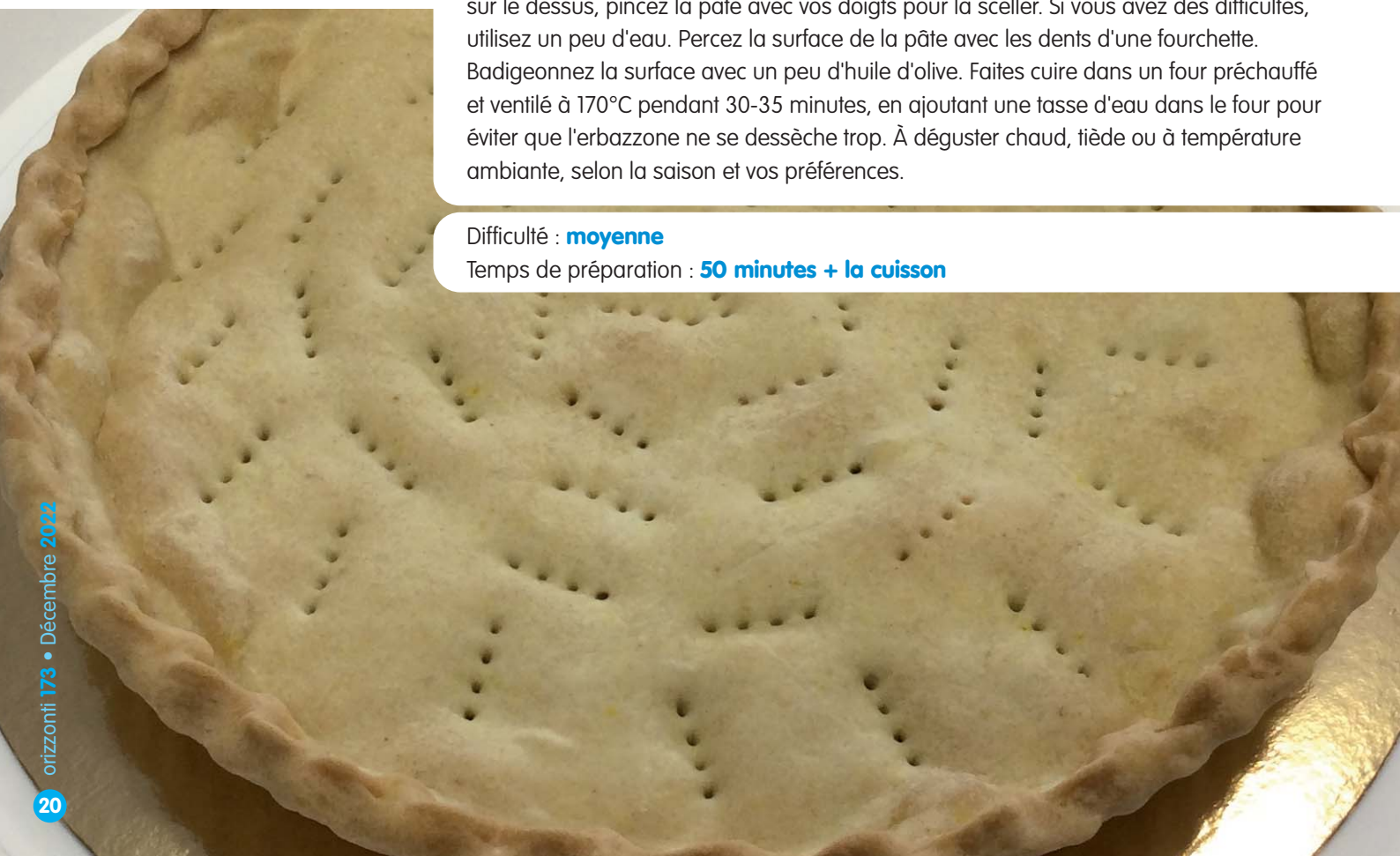
- env. 400 g de côtes de bettes pas trop ratatinées
- 10 g d'amidon de maïs pour chaque 100 g de légumes
- 50 g de levure en paillettes
- de l'huile d'olive pour badigeonner la surface

### Préparation

Lavez les côtes de bettes (elles peuvent aussi être préparées en avance puis mises au réfrigérateur), séparez la partie feuilles des tiges : coupez celles-ci en morceaux d'1 cm et les feuilles en morceaux de 3 cm. Mettez-les dans une grande casserole sans eau, salez et mettez le couvercle, puis laissez cuire pendant 10-15 minutes à feu doux-moyen ; elles dégorgeront l'eau nécessaire à la cuisson. Quand les côtes de bettes sont cuites, laissez-les refroidir puis égouttez-les doucement. Ajoutez l'amidon de maïs et la levure en paillettes puis mélangez bien. Préparez la pâte dans une terrine : versez la farine, l'huile de maïs, l'eau, le sel et le curcuma, mélangez avec une cuillère jusqu'à ce que la pâte devienne solide puis retirez-la de la terrine, déposez-la sur une planche et pétrissez-la bien avec vos mains jusqu'à ce qu'elle soit lisse et élastique. Laissez reposer à température ambiante pendant 15 minutes. Divisez la pâte en deux parties : 2/3 serviront pour la base et les bords et 1/3 pour le dessus. Étalez la pâte avec un rouleau à pâtisserie, la partie la plus grande ne doit pas dépasser 4 mm d'épaisseur, puis placez-la dans un moule et pressez les bords tout autour. Percez le fond à plusieurs endroits avec les dents d'une fourchette. Abaissez la plus petite pâte de manière à ce qu'elle soit un peu plus fine que l'autre, ronde et suffisamment grande pour couvrir le moule. Placez les côtes de bettes dans le moule, égalisez bien la surface et posez le disque de pâte restant sur le dessus, pincez la pâte avec vos doigts pour la sceller. Si vous avez des difficultés, utilisez un peu d'eau. Percez la surface de la pâte avec les dents d'une fourchette. Badigeonnez la surface avec un peu d'huile d'olive. Faites cuire dans un four préchauffé et ventilé à 170°C pendant 30-35 minutes, en ajoutant une tasse d'eau dans le four pour éviter que l'erbazzone ne se dessèche trop. À déguster chaud, tiède ou à température ambiante, selon la saison et vos préférences.

Difficulté : **moyenne**

Temps de préparation : **50 minutes + la cuisson**







## Panforte vegan dessert traditionnel de Noël originaire de Sienne (recette sans gluten)

### Ingrédients

#### pour 6 personnes :

- 13 g de cacao
- 40 g de noisettes grillées
- 49 g d'amandes sans leur peau
- 85 g de cédrat (ou citron) confit
- 85 g d'oranges confites
- 1 CC d'épices diverses  
(noix de muscade, cannelle  
et une pincée de poivre)
- 25 g d'amidon de maïs SG
- 50 g de sucre de coco  
ou de canne brut
- 15 g de sucre glace
- 30 g de sirop de maïs malté  
ou de riz ou encore  
d'agave
- 1 pincée de sel

### Préparation

Prenez les noisettes, posez-les sur une planche et hachez-les finement avec un couteau affûté ou mixez-les grossièrement. Faites de même avec les amandes. Versez le double hachis dans une terrine. Coupez l'orange et le cédrat confits en petits dés et ajoutez-les au hachis. Versez dans la terrine l'amidon de maïs et le cacao précédemment passés au tamis, ajoutez une pincée de sel et les épices. Mélangez bien les ingrédients. Faites chauffer le sirop de malt (ou autre) et le sucre dans une casserole assez grande. Mélangez bien et lentement à feu doux. Quand les ingrédients ont bien fondu, éteignez le feu et versez le tout dans la terrine des ingrédients secs puis mélangez bien jusqu'à atteindre une consistance épaisse. Déposez la pâte sur un plan de travail. Travaillez-la bien avec les mains jusqu'à ce qu'elle soit homogène. Si nécessaire, ajoutez de l'amidon de maïs. Donnez à la pâte une forme circulaire, épaisse d'environ 2 cm. Enfarinez la surface avec l'amidon. Transférez le tout sur une plaque de cuisson circulaire revêtue de papier sulfurisé et enfournez à une température d'environ 115° pendant 30 minutes. Une fois la cuisson terminée, sortez du four et laissez complètement refroidir avant de retirer le papier sulfurisé. Avec un tamis, saupoudrez la surface du panforte de sucre glace et servez.

Choisissez de manger vegan

et économisez par jour :

4000 litres d'eau

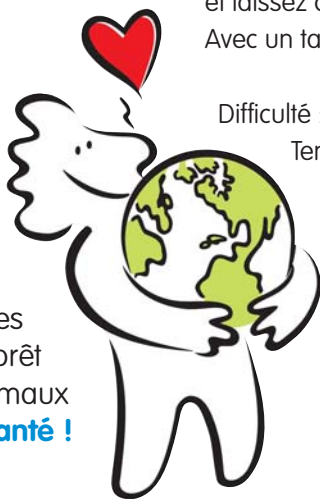
9 kg de dioxyde de carbone

20 kg de céréales

3 mètres carrés de forêt

la vie de nombreux animaux

...et votre santé !



Difficulté : **moyenne**

Temps de préparation : **1 heure**

De bonnes choses  
pour le monde !



# Aidez-nous à les aider !

## L'ATRA se bat pour les droits des animaux et contre toute forme de maltraitance



### Vous souhaitez nous aider ?

- **Vous pouvez souscrire** un abonnement à notre revue ou l'offrir à quelqu'un. Pour CHF 20,- seulement par année, vous contribuerez à la diffusion de la culture antivivisectionniste/animaliste et à soutenir nos combats.
- **Vous pouvez nous demander** des copies gratuites de notre journal pour les distribuer.
- **Vous pouvez participer activement** à nos manifestations ou créer des groupes locaux dans votre région (contactez-nous pour des informations).
- **Vous pouvez acheter** nos livres et/ou nos gadgets.
- **Vous pouvez soutenir par** des dons nos projets de diffusion des méthodes scientifiques, de substitution pour les cours didactiques et d'autres domaines d'expérimentation.

### Vos dons en faveur de l'ATRA peuvent être déduits des impôts !

#### ■ Impôt fédéral direct :

**Personnes physiques** : les dons faits en faveur de l'ATRA sont déductibles si les prestations de l'année atteignent au moins 100.- francs et ne dépassent pas 20% du revenu imposable après déduction des charges déductibles (art. 33 lett. 1 LIFD).

**Personnes juridiques** : la déduction des dons à une organisation d'utilité publique exemptée d'impôt se limite à 20% du bénéfice net (art. 59 lett. c LIFD).

#### ■ Impôts cantonaux et communaux :

les dons à une organisation d'utilité publique peuvent être déduits dans les limites déterminées par le droit cantonal (art. 9 cpv. 2 lett. I LAID).

**Une attestation de don sera envoyée sur demande à partir d'un montant annuel égal ou supérieur à CHF 100.-**

### Testament en faveur des animaux

Le testament est un document qui permet d'établir la destination de ses biens après son décès.

Il y a trois moyens de faire un testament selon le code civil suisse :

- un testament **holographe**
- un testament **public** (QUI DOIT ÊTRE FAIT PAR UN NOTAIRE)
- un testament **verbal** (NE PEUT ÊTRE FAIT QU'EN CAS DE RISQUE DE MORT IMMINENTE ET QUAND IL EST IMPOSSIBLE DE FAIRE LE TESTAMENT SOUS UNE AUTRE FORME).

**Le testament holographe est le plus courant car c'est le plus simple.** Il suffit en effet de rédiger à la main sur papier blanc le titre « testament ». Puis vous énumérez les personnes ou les associations auxquelles vous souhaitez léguer une certaine somme ou des biens

**Il est important de signer et de dater ce document.** Aucune correction ne peut être faite (comme par exemple biffer une ligne et écrire un nouveau texte à la place). En cas d'erreur, il faut recommencer l'ensemble du texte.

**Des témoins ou le recours à un notaire ne sont pas nécessaires.**

Il suffit de déposer le document dans une banque, chez un notaire ou de le remettre à une personne de confiance qui, en cas de décès, veillera à faire publier le testament. Il est possible de s'informer dans votre commune pour savoir où remettre votre testament (cela varie d'un canton à l'autre).



#### Testament

**exemple**

Je, soussignée, Lara Bianchi, née le 10 décembre 1926, Originaire de Chiasso, domiciliée à Lugano, via Motta 10, déclare que ma dernière volonté est de léguer Fr. .... (montant en toutes lettres) en faveur des animaux (ou de la lutte contre la vivisection) à l'association ATRA ayant actuellement son siège à Lugano - président Max Molteni, compte courant postal Numéro 69-1810-7 ou : 1/3 de mes biens en faveur de...  
Lugano, le 3 janvier 2018

Lara Bianchi : (signature)



## INDIQUER LA QUANTITÉ DÉSIRÉE ET REMPLIR LE TALON AU DOS DU JOURNAL.

LES FRAIS D'EXPÉDITION NE SONT PAS COMPRIS DANS LES PRIX.

### Livres

#### VIVISECTION

- \_\_\_ HOLOCAUSTE (la vivisection aujourd'hui), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- \_\_\_ CRIMES MEDICAUX (cobayes humains), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- \_\_\_ NOUS SOMMES TOUS DES COBAYES, du Dr. L. Bon de Brouwer, CHF 23.-
- \_\_\_ EXPERIMENTATION ANIMALE: POURQUOI ET COMMENT L'ABOLIR (l'escroquerie de la vivisection), du Dr. Vernon Coleman, CHF 12.-
- \_\_\_ TUER POUR POSSEDER (philosophie de la vivisection), du Prof. Bruno Fedi, CHF 8.50
- \_\_\_ L'EXPERIMENTATION ANIMALE (la vivisection dans les siècles), du Dr. Gennaro Ciaburri, CHF 13.-
- \_\_\_ MARCHANDS DE MORT (recherche spatiale et militaire), de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- \_\_\_ BEAUTE SANS CRUAUTE (cosmétiques), de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- \_\_\_ LES LIAISONS DANGEREUSES (manipulations génétiques), de Milly Schär-Manzoli, CHF 8.50
- \_\_\_ TOXICITE LEGALE 1 (les méthodes de remplacement), du Dr. Massimo Tettamanti, (disponible seulement en italien ou en allemand). Indiquez svp la langue (I \_\_\_\_ / A \_\_\_\_ ) CHF 8.50
- \_\_\_ TOXICITE LEGALE 2 (les méthodes de remplacement), du Dr. Massimo Tettamanti, CHF 8.50
- \_\_\_ TOXICITE LEGALE 3 (banque des tissus), du Dr. M. Tettamanti, CHF 25.-
- \_\_\_ SCIENCE SANS FRONTIERES (les médecins de la LIMAV, congrès de Zurich et de Lugano), CHF 16.-
- \_\_\_ POUR L'AMOUR DE LA SCIENCE ET DES ANIMAUX (actes du congrès médical de Lausanne), CHF 9.-
- \_\_\_ POUR UNE MEDECINE À LA MESURE DE L'HOMME (actes du congrès médical LIMAV), CHF 9.-
- \_\_\_ LOBBY (vivisection et questions économiques), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.-
- \_\_\_ VIVISECTION : QUESTIONS ET REPONSES (brochure), CHF 6.-

#### MEDICAMENTS, THERAPIES NATURELLES

- \_\_\_ LE VEAU D'OR (guide des médicaments dangereux), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- \_\_\_ LE TABOU DES VACCINATIONS (dommages des vaccins, prévention naturelle), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- \_\_\_ LA MAFIA SANITAIRE (la mafia du cancer, thérapies naturelles), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- \_\_\_ SIDA-STORY (origines du virus, fraudes, médecine naturelle), de Milly Schär-Manzoli, CHF 8.50
- \_\_\_ APOCALYPSE EBOLA (histoire du virus Ebola), de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- \_\_\_ VACHE FOLLE (EBS, maladie de Creutzfeld-Jakob), de Milly Schär-Manzoli, CHF 6.50
- \_\_\_ NOTRE SANTE GRACE AUX ANIMAUX (Zoothérapie), du Prof. Francis Dessart, CHF 8.50
- \_\_\_ NATURE ET CAUSE DES MALADIES, du Dr. Jacqueline Bousquet, CHF 6.50
- \_\_\_ VACCINS: UNE AFFAIRE SORDIDE ?, du Dr. L. Bon de Brouwer, CHF 5.-
- \_\_\_ MÉDECINE QUANTIQUE (brochure), de Wladimir Zhoukowsky et Agostino Gargioni, CHF 5.-
- \_\_\_ DE LA FABRIQUE À LA FOURCHETTE (alimentation végétarienne), CHF 12.-

#### LITTÉRATURE

- \_\_\_ UNE SEULE TERRE, UNE MÊME VIE (paix, écologie et protection animale), du Prof. Francis Dessart, CHF 12.-
- \_\_\_ ANIMAUX : AMIS ET COMPAGNONS DE NOTRE VIE, du Prof. Francis Dessart, CHF 7.50
- \_\_\_ FALCO (conte), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.-
- \_\_\_ LE CHOIX (conte), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.-
- \_\_\_ LA NUIT DE NOEL (conte), de Armando Rudi, CHF 5.-
- \_\_\_ PLAIDOYER POUR LA VIE (poèmes, articles et réflexions), de Aimée Guerin, CHF 23.-
- \_\_\_ LES ANIMAUX NE SONT PAS DES JOUETS (album à colorer pour enfants), CHF 8.-

- \_\_\_ UN PLONGEON DANS L'OCEAN (pour enfants), de Ursula Moghini, CHF 18.-
- \_\_\_ JE COLORIE MON LAPIN (livre à colorer pour enfants), CHF 8.-

#### Vidéos, DVD

- \_\_\_ L'ENFER DES LABORATOIRES (horreurs et dangers de la vivisection), CHF 12.-
- \_\_\_ LE MASSACRE DES INNOCENTS 1 (vivisection, corrida, fêtes populaires, fourrures, phoques, rhinocéros, éléphants, etc.), CHF 12.-
- \_\_\_ LE MASSACRE DES INNOCENTS 2 (vivisection, restaurants chinois, kangourous, otaries, transports d'animaux d'abattoir, cirques, zoos, manipulation génétique, etc.), CHF 12.-
- \_\_\_ LE MASSACRE DES INNOCENTS 3 (vivisection, greffes, chiens et chats massacrés pour commercialiser leurs peaux, couvertures de peaux de chats, ours, chasse au renard, opinion de médecins, etc.), CHF 12.-

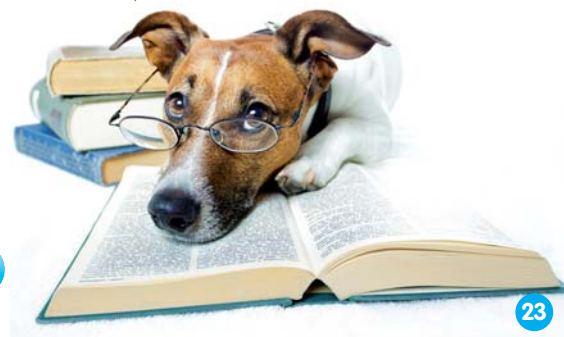
#### Merchandising

- \_\_\_ CARTES DE VOEUX ATRA (7 cartes doubles en couleur), CHF 12.-
- \_\_\_ CARTES POSTALES ATRA en couleur, set 3 cartes sujets d'animaux, CHF 3.-
- \_\_\_ STYLO À BILLE BLEU « Abolition de la vivisection », CHF 3.-
- \_\_\_ AIMANT ATRA, CHF 5.-
- \_\_\_ SAC À PROVISIONS en coton naturel, CHF 9.-
- \_\_\_ COLLIER réglable avec bandana, cm 20x14, CHF 12.-
- \_\_\_ ECUELLE de VOYAGE, CHF 14.-
- \_\_\_ Sweat-shirt:
  - \_\_\_ Noir (Tailles: S - M - L - XL) CHF 52.-
  - \_\_\_ Rouge (Tailles: S - M - L) CHF 52.-
- \_\_\_ Coupe-vent:
  - \_\_\_ Bleu (Tailles: XS/S - M/L) CHF 35.-
  - \_\_\_ Orange (Tailles: XS/S - M/L) CHF 35.-
- \_\_\_ Bonnet, noir, CHF 24.-
- \_\_\_ Sac à dos, noir/argenté, CHF 42.-
- \_\_\_ Eco masques ATRA, femme noir / blanc, NON HOMOLOGUÉS CHF 10.-
- \_\_\_ Eco masques ATRA, homme noir / blanc, NON HOMOLOGUÉS CHF 10.-
- \_\_\_ T-SHIRTS FRIENDS NOT FOOD
  - \_\_\_ Modèle Femme, Dark Grey (Taille: S, M, L, XL) CHF 23.-
  - \_\_\_ Modèle Femme, Real Turquoise (Taille: S, M, L, XL) CHF 23.-
  - \_\_\_ Modèle Homme, Dark Grey (Taille: S, M, L, XL) CHF 23.-
  - \_\_\_ Modèle Homme, Real Turquoise (Taille: S, M, L, XL) CHF 23.-
  - \_\_\_ Modèle Enfant (unisex), Kelly Green (Taille: 3/4 ans - 7/8 ans) CHF 18.-
- \_\_\_ Porte-clés en bois, CHF 10.-
  - \_\_\_ Gecko, Libellule, Chat, Lapin, Chien

#### Autocollants

- \_\_\_ Autocollants ATRA POUR ENVELOPPES, 30 autocollants, CHF 3.-
- \_\_\_ Autocollants ATRA LETTRES ALPHABET ET ANIMAL en couleur (la pièce, SVP indiquez la lettre !), CHF 3.-
- \_\_\_ Autocollants ATRA POUR VOITURE « Dog on board », CHF 3.-
- \_\_\_ Autocollants ATRA « Dog Welcome », CHF 5.-
- \_\_\_ Autocollants ATRA « Go Veg », CHF 3.-
- \_\_\_ Autocollant ATRA Alternatives exist, CHF 3.50-
- \_\_\_ Autocollants ATRA Animal lovers, CHF 3.50-

Retrouvez  
notre catalogue  
sur internet :  
[www.atra.info](http://www.atra.info)



# Talon de commande

Inscrivez votre commande sur la page du catalogue et envoyez-la avec le talon à: **ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano**

LIVRES  VIDEO VHS  MERCHANDISING  AUTOCOLLANTS

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_ LOCALITÉ \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_

L E S F R A I S D ' E N V O I S E R O N T A J O U T É S .

## Abonnement à Orizzonti

Pour s'abonner à Orizzonti il suffit simplement de remplir ce coupon et de l'envoyer à : **ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano**  
Prix de l'abonnement (4 numéros par an) CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-)

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_ LOCALITÉ \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_

**JE SOUHAITE m'abonner à Orizzonti et le recevoir en :**  ITALIEN  FRANÇAIS  ALLEMAND

Je paierai les CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-) de l'abonnement, dès que je recevrai le bulletin de versement.

## Orizzonti partout et pour chacun !

**Un abonnement à Orizzonti, un cadeau idéal !** Vous contribuerez ainsi à une propagande efficace en faveur des droits des animaux et offrirez un cadeau utile à vos amis.

Remplissez le bulletin et renvoyez-le à : **ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano**

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_ LOCALITÉ \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_

**J'OFFRE un abonnement à Orizzonti en :**  ITALIEN  FRANÇAIS  ALLEMAND **à :**

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

RUE \_\_\_\_\_ LOCALITÉ \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

Je paierai les CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-) de l'abonnement, dès que je recevrai le bulletin de versement.

GAB CH-6900 LUGANO  
Posta CH SA



Associazione svizzera per l'abolizione della vivisezione  
Schweizer Vereinigung für die Abschaffung der Tierversuche  
Association suisse pour l'abolition de la vivisection

## OUI à l'interdiction d'importer du foie gras

*La cruauté envers les animaux  
n'est pas un plaisir !*



Pour le bien-être des animaux !  
Pour notre agriculture !  
Pour nos valeurs !



www.initiative-foie-gras.ch



## OUI à l'interdiction d'importer de la fourrure provenant d'animaux maltraités

Pour le bien-être des animaux !  
Pour nos valeurs !



www.initiative-fourrure.ch